

Chiffres clés au 30/11/2021

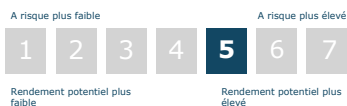
Actif net du fonds
212,86 m€

Valeur Liquidative
114,06€

Stratégie d'investissement

La gestion de l'OPCVM est flexible dans son allocation d'actifs. L'OPCVM peut être exposé, selon l'appréciation de l'équipe de gestion, aux actions et valeurs assimilées des pays de l'Espace Economique Européen (y compris le Royaume-Uni) et/ou de Suisse, ou aux instruments de taux dans des fourchettes comprises entre 0 et 100% de l'actif net répondant à l'univers de valeurs éligibles établi à partir d'une analyse extra-financière en s'appuyant sur la notation interne réalisée par l'équipe d'analystes ESG (hors "Green Bonds" d'émetteurs souverains). Cette analyse est opérée en amont de l'analyse financière.

PROFIL DE RISQUE ET RENDEMENT



NOTATION MORNINGSTAR

Catégorie Morningstar Allocation EUR Flexible

CARACTERISTIQUES

Date d'agrément 05/04/2001

Date de première VL 15/05/2020

Numéro d'agrément SCV20010027

Durée de placement conseillé + 5 ans

Forme juridique SICAV

Affectation des résultats Capitalisation

Dépositaire CACEIS BANK

Valorisation Quotidienne

Devise EUR

Heure limite de réception des ordres

Avant 13h sur la valeur liquidative calculée en J+1 avec les cours de clôture du jour de souscription/rachat J et datée de J

FRAIS

Frais de gestions réels 0,90%

Frais courants 0,90%

Frais d'entrée maximum 1,00%

Frais de sortie maximum Néant

CONTACTS

Covéa Finance SASU
Société de gestion de portefeuille,
agrée AMF sous le numéro 97-007
8-12, rue Boissy d'Anglas
75008 PARIS

Commercialisation@covea-finance.fr

PERFORMANCES ET INDICATEURS DE RISQUE AU 30/11/2021

PERFORMANCES CUMULEES (%)

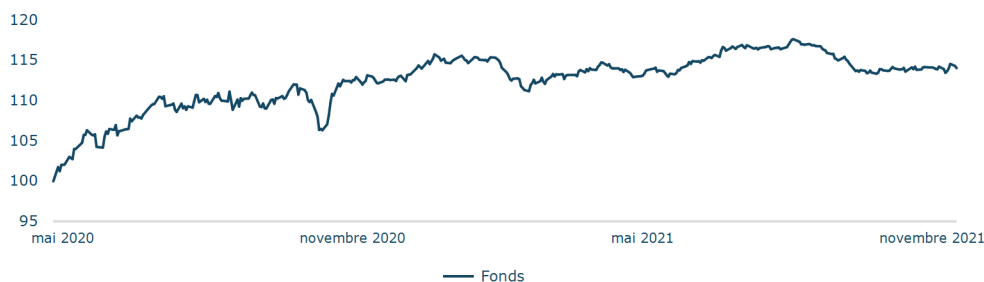
	1 mois	Début d'année	1 an	3 ans	5 ans
Fonds	0,38	0,04	0,92	N/A	N/A

PERFORMANCES ANNUALISEES (%)

	1 an	3 ans	5 ans
Fonds	0,92	N/A	N/A

Source Covéa Finance / les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS (en base 100)



INDICATEURS DE RISQUE

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du fonds (%)	3,90	N/A	N/A
Ratio de Sharpe du fonds	0,58	N/A	N/A
Plus forte perte historique (%)	3,97	N/A	N/A

DONNEES EXTRA-FINANCIERES ET DEMARCHE ISR SPECIFIQUE

UNIVERS D'INVESTISSEMENT (ISR)

- Nombre de sociétés notées 1120
- Nombre de sociétés éligibles 895
- Pourcentage d'éligibilité 79,91%

EXPLICATION NOTATION

- Démarche ISR proactive : note ISR > 0,75 et <= 1
- Démarche ISR positive : note ISR > 0,5 et <= 0,75
- Démarche ISR compatible : note ISR > 0,4315 et <= 0,5

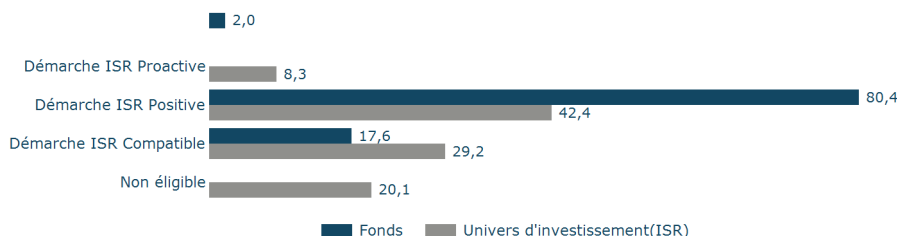
A partir de l'univers investissable défini par un système de notation croissant et auquel on applique notre liste d'exclusion, on classe les titres selon leur « Démarche ISR » calculée sur la moyenne des 3 piliers E, S et G.

Ainsi, si la note est comprise :

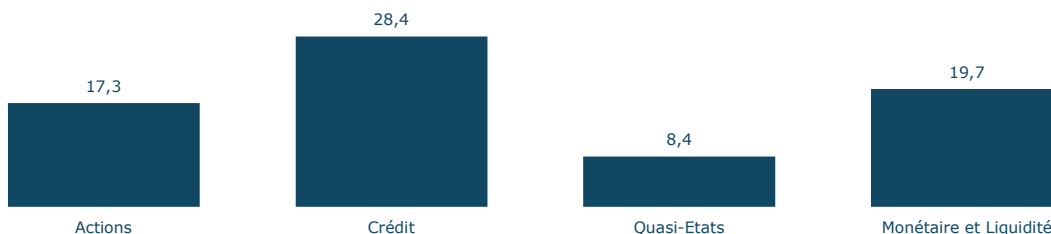
- entre 0,75 et 1, l'intégration des piliers par l'émetteur est jugée « proactive »,
- entre 0,5 et 0,75, la démarche ISR est considérée comme « positive »
- Enfin, entre 0,4315 et 0,5, la démarche ISR est qualifiée de « compatible »

REPARTITION ISR AU 30/11/2021 (%)

MOYENNE DES CRITERES RESSOURCES HUMAINES, ENVIRONNEMENT ET GOUVERNANCE



EXPOSITION PAR CLASSE D'ACTIF AU 30/11/2021 (EN % DE L'ACTIF NET)



COMMENTAIRE DE GESTION

Le retour de l'épidémie assombrit les perspectives alors que l'inflation poursuit son accélération sans provoquer, pour l'heure, de réaction de la BCE. L'industrie reste lourdement affectée par les contraintes sur l'offre même si des signes d'un certain assouplissement de ces obstacles émanent des enquêtes d'activité. Sur le plan politique, le mois a été marqué par l'annonce de la formation d'une nouvelle coalition gouvernementale en Allemagne composée du SPD, des Verts et des Libéraux.

Comme un air de déjà-vu sur les marchés actions en novembre, troisième baisse mensuelle de l'année après janvier et septembre, suite à de nouvelles craintes liées à la propagation de l'épidémie. Le retour des mesures de restriction en Europe et la découverte d'un variant potentiellement plus résistant aux vaccins expliquent l'ampleur du retournement en fin de mois. La pression sanitaire pourrait compliquer l'agenda des banques centrales et alimenter les craintes de scénario inflationniste alors que les problèmes d'approvisionnement persistent. Dans ce contexte, les biais sectoriels sont logiques avec la principale sous-performance à trouver du côté des Voyages et Loisirs. L'Energie est également pénalisée par la baisse des prix du baril alors que les Banques, qui constituaient l'un des secteurs les plus performants en 2021, reculent en parallèle à la baisse des taux. A l'inverse, les secteurs plus défensifs échappent à la correction comme la Consommation de base ou les Biens de consommation durables, biens aidés par les acteurs du luxe. De même, la baisse des taux permet aux secteurs comme les Services aux collectivités ou les Télécoms de limiter la casse. Dans ce contexte, nous profitons de la baisse des marchés pour augmenter notre exposition aux actions autour de 20%. Au sein de cette poche, nous intégrons dans le portefeuille BNP Paribas pour son caractère défensif et son potentiel de retour à l'actionnaire, le spécialiste suédois de la nutrition AAK pour son importance dans la chaîne de valeur alimentaire. Dans le même temps, nous prenons des profits sur le fournisseur d'équipements pour l'industrie biotechnologique Sartorius Stedim, le câblier Prysmian et le géant d'infrastructures de télécommunication Cellnex, après un bon parcours boursier. Dans une configuration légèrement haussière des taux d'intérêts, nous maintenons inchangé notre poche taux pour une exposition d'environ 37%. Enfin, le niveau des liquidités s'établit alors à 15% environ du portefeuille global.

ANALYSE DU FONDS AU 30/11/2021 (%)

DIX PRINCIPALES POSITIONS (hors OPC Monétaires, en % de l'actif net)

Libellé	Poids	Pays	Secteur
Kfw 0.5%	2,9	Allemagne	Quasi-etat
Ste Gd Paris	2,9	France	Quasi-etat
Engie Sa 2.375%	2,6	France	Services aux collectivités
Roche Holding	2,4	Suisse	Santé
Iberdrola	2,2	Espagne	Services aux collectivités
Sanofi	2,2	France	Santé
Linde Plc	2,1	Irlande	Matériaux
Air Liquide	2,0	France	Matériaux
Ste Gd Paris 0%	1,9	France	Quasi-etat
Novartis N	1,6	Suisse	Santé
Total	22,8		

POSITIONNEMENT

Nombre de lignes Actions	52
Nombre de lignes Taux	38
Exposition nette Actions (%)	17,3
Exposition nette Taux (%)	24,7
Liquidités	10,8

EXPOSITION VIA LES DERIVES (en %)

Libellé	Poids
Futures devise	-3,82
Change à terme	-5,27
Futures sur obligations	-12,16
Futures sur indice Actions	-25,72

Meilleures contributions

Future Eurostoxx 50 12/21	1,01
Sartorius Stedim Biotech	0,09
Intertek Group	0,09
Roche Holding	0,08
Biomerieux	0,06

Moins bonnes contributions

-0,08	Adidas Nom
-0,09	Orsted A/s
-0,09	Worldline
-0,11	Astrazeneca
-0,14	Vestas Wind Systems

ACTUALITE ISR DU MOIS

Publié pour la première fois en 2009 puis révisé en 2016, le Code Middenext qui propose des recommandations en matière de gouvernance aux petites et moyennes entreprises vient d'être mis à jour en septembre. Cette nouvelle édition place la responsabilité sociale et environnementale (RSE) au cœur de la stratégie des sociétés, le code est d'ailleurs appliqué par environ 250 entreprises cotées dont plusieurs du SBF 120 qui rentrent dans nos périmètres d'investissement. Parmi ces nouvelles recommandations, la création d'un Comité dédié à la RSE au sein du Conseil d'Administration qui sera plus adapté à la prise en compte de l'évolution du cadre réglementaire régissant les modèles d'affaires, la comptabilité ou la rémunération des dirigeants. A terme, le Comité RSE - dirigé par un administrateur indépendant - supplantera le Comité d'Audit, organe de contrôle mais qui n'est pas impliqué dans la stratégie. Deuxième nouveauté, les administrateurs sont invités à se former très régulièrement. Compte tenu de l'évolution de l'environnement et de la complexité des textes s'appliquant aux entreprises, la mise à niveau fréquente de leurs connaissances est nécessaire pour mieux saisir les enjeux des décisions prises au Conseil d'Administration. Le Code recommande un plan de formation triennal (par exemple 4 à 6 jours par an par administrateur) dont l'état d'avancement est inscrit dans le rapport de gouvernance. Troisième préconisation, le Code recommande une parité à chaque strate hiérarchique de l'entreprise. D'autres recommandations déjà existantes sont renforcées, le Code exige davantage de transparence du côté de la rémunération des dirigeants en publiant, non pas seulement un indicateur par rapport à la moyenne et médiane des salariés comme le requiert le Code de Commerce, mais également en proposant un comparatif de la rémunération des membres exécutifs ramenée au SMIC pour plus de lisibilité. Les analyses des votes négatifs en assemblée générale et des voix de la majorité des actionnaires minoritaires doivent aussi aboutir un dialogue constructif et évolutif en vue de l'assemblée générale suivante. Pour rappel, l'application du code de gouvernance d'entreprise est, à ce jour, sur la base du volontariat même si les sociétés cotées qui ne s'y réfèrent pas doivent justifier pourquoi elles n'appliquent pas les recommandations.

THEMATIQUES DU FONDS

La gestion de l'OPCVM, active et discrétionnaire, porte sur toutes les classes d'actifs sur une sélection de titres choisis en fonction de critères extra-financiers et financiers de la société de gestion. Le filtre ISR intervient en amont de l'analyse financière dans le cadre de la sélection des valeurs en portefeuille. La gestion de l'OPC est flexible dans son allocation d'actifs et définie en fonction des perspectives perçues par l'équipe de gestion. L'exposition à chacune de ces catégories pourra varier de 0 à 100% maximum de l'actif net selon l'appréciation de l'équipe de gestion. Composante Actions : Dans son analyse extra-financière, l'équipe de gestion retient systématiquement trois critères : le respect des ressources humaines, le respect de l'environnement, la gouvernance d'entreprise. La notation extra-financière des émetteurs se base sur une notation interne réalisée par l'équipe d'analystes ESG selon une approche « best in universe », consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité, car ceux-ci considérés plus vertueux seront plus représentés. Dans le cas où la notation interne de l'émetteur n'est pas disponible, l'équipe d'analystes peut s'appuyer sur la notation fournie par un fournisseur externe. Ces notations sont rebasées sur un référentiel commun et comparable (sur une échelle de 0 à 1, 0 correspondant à la moins bonne note et 1 à la meilleure). L'univers du fonds se définit comme étant constitué de l'ensemble des titres investissables tout en excluant ceux faisant partie de la liste des exclusions sectorielles et normatives conformément à notre politique d'exclusion. Un filtre de sélectivité est appliqué, permettant d'exclure 20% des émetteurs ayant les notations les plus basses. Le taux d'analyse extra-financière du portefeuille est supérieur à 90%. La notation ESG s'applique aux poches Actions et Taux. Composante Taux : La sélection pourra porter sur des titres de créances et instruments du marché monétaire issus d'émetteurs privés en s'appuyant sur la notation ESG selon le même processus pour la composante Actions. Le filtre ne s'applique pas aux obligations vertes émises par des émetteurs souverains (Etats, quasi-Etats, supranationaux...) de l'Espace Economique Européen, le Royaume-Uni et la Suisse dans une limite maximale de 30% de la poche taux.

AVERTISSEMENTS

Ce document est uniquement fourni à des fins d'information. Il ne constitue pas un document contractuel, promotionnel, une invitation d'achat ou de vente de parts ou actions d'Organismes de Placement Collectif (OPC) ou un conseil en investissement. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées par la société de gestion sans préavis. La société de gestion ne saurait être responsable de toute décision prise sur la base de ces informations. Les caractéristiques principales de l'OPC sont mentionnées dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) et le prospectus disponibles sur simple demande à la société de gestion ou sur le site internet de Covéa Finance, www.covea-finance.fr. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Investir implique des risques. L'indicateur Synthétique de Risque et de Rendement (SRRI) classe votre fonds sur une échelle de risque allant de 1 à 7. Il est déterminé en fonction de la volatilité annualisée de l'OPC. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Le présent document ne peut être utilisé, reproduit ou communiqué à un tiers sans le consentement préalable de Covéa Finance. Le destinataire du présent document a connaissance et accepte que certaines données proviennent de sources externes et peuvent être soumises à l'acquisition de droits vis-à-vis de tiers. Sauf mention contraire, les données indiquées dans ce document sont fournies par Covéa Finance. Par conséquent, ces données ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une quelconque Utilisation par le destinataire du document sans l'acquisition préalable des droits nécessaires directement auprès des tiers détenteurs de ces droits. Par ailleurs, le destinataire du présent document a connaissance et accepte que Covéa Finance ne saurait être responsable de toute utilisation de ces données externes et assumera seul toutes les conséquences vis-à-vis des tiers détenteurs des droits associés à ces données. L'« Utilisation » s'entend comme, et de manière non limitative, la manipulation de données, la distribution et/ou redistribution, l'intégration dans un système d'information ou dans des documents de tous types. ¹Données Beyond Ratings. Covéa Finance a choisi de publier uniquement l'intensité carbone des OPC dont le périmètre éligible au calcul de l'intensité est représentatif, c'est-à-dire supérieure à 60% des encours de l'OPC.

AVERTISSEMENTS

*© 2020 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions (les « Informations ») contenues dans les présentes : (1) comprennent des informations qui appartiennent à Morningstar ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; (3) ne constituent pas un conseil en placements ; (4) sont communiquées exclusivement à des fins informatives ; (5) ne sont pas garanties d'exhaustivité, d'exactitude ou d'actualité et (6) peuvent être puisées dans les données relatives aux fonds publiées à différentes dates. Morningstar n'est pas responsable des décisions de spéculation, dommages ou autres pertes liés aux Informations ou à leur utilisation. Veuillez vérifier toutes les Informations avant de les utiliser et ne prenez aucune décision d'investissement sauf sur les recommandations d'un conseiller financier professionnel. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. La valeur et les revenus dérivés des investissements peuvent à la fois diminuer ou augmenter.

RISQUES

Les principaux risques associés à l'investissement dans le fonds sont les suivants :

- Risque actions
- Risque de perte en capital
- Risque de change
- Risque de taux
- Risque de crédit
- Risque de contrepartie

Pour obtenir une description complète de ces risques, veuillez-vous référer au(x) Document(s) d'Informations Clés destiné(s) aux Investisseurs ainsi qu'au chapitre intitulé «Principaux Risques » du prospectus de votre OPC. Ce chapitre décrit également les autres risques liés à un investissement dans le Fonds.